

# LA NEWSLETTER DES AMOUREUX AU BAN PUBLIC

## 1. LE MOT DE LA COORDINATION.....

Chères amies, chers amis,

Nous sommes très heureux en cette fin d'année 2013 de pouvoir vous faire parvenir les dernières nouvelles de notre mouvement. Cette année fut riche en rencontres, mobilisations et nouvelles formes d'engagement dans les collectifs et permanences du mouvement. Vous retrouverez donc dans cette lettre un condensé de cette activité intense. Dans un souci de toujours poursuivre et étendre notre mobilisation les Amoureux au Ban Public vont créer un deuxième poste salarié pour renforcer l'action juridique au sein de la coordination.

Nous vous annonçons donc le lancement d'une nouvelle **campagne d'appel à dons** : « **Parrainez les Amoureux au Ban Public en optant pour un don régulier** ». Notre besoin : doter la coordination nationale d'un poste de juriste. Pour pouvoir faire face à l'ampleur des demandes, pour assurer un appui auprès des bénévoles, pour les procédures complexes, pour publier des enquêtes et amplifier notre action de plaidoyer politique nous avons besoin de ce poste.



Soutenez-nous et diffusez notre appel ! Par internet via notre site :

<http://www.amoureuxauban.net/2013/12/12/parrainez-les-amoureux-au-ban-public/>

Ou en envoyant le dépliant à votre entourage (nous disposons de 1000 exemplaires, nous contacter via [secretariatbp@gmail.com](mailto:secretariatbp@gmail.com) pour en recevoir). **Notre objectif : 300 marraines et parrains réguliers pour assurer les finances de l'association. Nous comptons sur vous pour atteindre cet objectif !**

## 2. LES COMBATS GAGNÉS . . . . .

Chaque année, plus de 1000 couples sont accueillis et conseillés par nos bénévoles dans nos différentes permanences d'accueil. Parmi ceux-ci, de nombreuses situations souvent difficiles ont pu trouver une fin heureuse pour les couples grâce à quelques conseils ou à l'accompagnement dans des démarches plus complexes. Pour certaines situations des pétitions ont parfois été lancées, les milliers de signatures recueillies permettent de mettre un petit coup de pression supplémentaire parfois efficace face à l'administration.

Souvenez-vous !

En août 2012 nous soutenions **Béryl et Christian**, couple franco-togolais, et lançons une pétition pour réclamer l'abrogation de l'Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) et de l'Interdiction de Retour sur le Territoire Français (IRTF) dont Christian faisait l'objet : elle réunit 6654 signatures. Aux côtés de son avocate, nous avons régulièrement sollicité le Préfet du Loiret jusqu'à ce que Christian soit régularisé au mois de mai 2013 ! Au mois de novembre la Cour administrative d'appel de Nantes a condamné le Préfet du Loiret ainsi que l'Etat, mettant un terme au cauchemar de Christian et Béryl, qui peuvent désormais se consacrer à leur vie.

Cette année :

**Clothilde et Abdou**, couple franco-tunisien, ont défrayé la chronique ! Lors d'une audition en gendarmerie, dans le cadre du dépôt de leur dossier de mariage, Abdou est placé au centre de rétention et il est sur le point d'être expulsé. Clothilde entame une campagne sur Facebook, soutenue par leurs amis. La presse locale s'empare du sujet. Les Amoureux au ban public se mobilisent à leurs côtés et lancent une pétition qui recueillera 6935 signatures ! Suite à de nombreux courriers, Abdou est libéré et le couple se marie lors d'une très belle cérémonie. La régularisation d'Abdou leur a permis de tourner la page et de laisser cet épisode derrière eux.

**Daphné et Arsen**, couple franco-arménien, vivent à Montluçon et s'y marient. Parce qu'Arsen a fait sa demande de titre de séjour un peu trop tôt, il essuie un refus de la part du Préfet de l'Allier, assortie d'une OQTF, sur le point d'être expulsé il s'enfuit et se cache. Notre pétition de soutien à Daphné et Arsen rassemble 4749 signatures en plein mois de juillet... Arsen rentre, présente une nouvelle demande et voit sa situation administrative se régulariser : il obtient son titre de séjour !

**Lansana et sa compagne**, couple franco-guinéen, vont bientôt devenir parent. Placé au Centre de Rétention Administrative (CRA) de Vincennes suite à un contrôle de police, Lansana risque d'être expulsé alors qu'il sera régularisé dès la naissance de son enfant, moins de trois mois plus tard. En commun avec l'Assfam (association présente au CRA), nous décidons de mettre en place une mobilisation : pétition en ligne (4302 signatures), courriers au Préfet de Paris et communiqué de presse. C'est le juge des libertés et de la détention qui l'assigne à résidence après trois tentatives d'embarquement. Depuis, Lansana se cache mais il pourra assister à la naissance de son enfant !

## 3. LES COLLECTIFS . . . . .

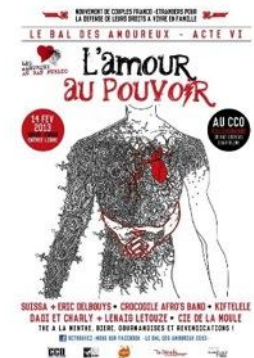


### Projections du Film des Amoureux au Ban Public

129 projections ont eu lieu à ce jour et presque autant de débats suite à ces projections et grâce à tous les collectifs et correspondants engagés. Les dernières en dates furent réalisées à Lyon, Vannes et Strasbourg. Notre message voyage aussi à l'étranger grâce aux projections organisées cette année au Bénin, en Autriche, au Sénégal, au Maroc, en Italie et en Belgique.

**Le collectif de Lyon** revendique haut et fort !

A Lyon les Amoureux ont participé à la Semaine de la Solidarité Internationale et ont organisé le soir de la Saint-Valentin le fameux « Bal des Amoureux – Acte VI – [L'AMOUR AU POUVOIR](#) » Une soirée chaleureuse qui a réuni des artistes talentueux et un public enthousiaste certainement attiré par le « thé à la menthe, la bière les gourmandises et les revendications » ! Pour cette édition, les concerts se sont enchaînés avec en interlude les performances d'une dessinatrice inspirée et d'une troupe d'actrices déjantées.



**Le collectif de Marseille** se mobilise !



A Marseille, le collectif s'est impliqué dans de nombreuses démarches et interpellations des pouvoirs publics avec plusieurs partenaires locaux : la justice est saisie sur la question de l'accueil indigne des étrangers en Préfecture. La [Saint-Valentin](#) a été célébrée en chansons le 16 février !



**Le mouvement national** se réunit

Afin de renforcer le lien entre ses différents collectifs, le mouvement des Amoureux au ban public a organisé sa 4<sup>e</sup> réunion nationale à Paris les 13 et 14 avril 2013. Celle-ci a permis à de nombreux bénévoles et membres issus des différents collectifs de se rencontrer et de discuter des orientations stratégiques et des projets à développer.

## 4. NOS RÉALISATIONS . . . . .

**Le plaidoyer politique** continue

Notre mobilisation auprès des candidats aux élections présidentielles en 2012 et notre partenariat avec l'ARDHIS nous ont amenés à prolonger le plaidoyer politique en 2013. Après le changement de gouvernement, nous avons été reçus à plusieurs reprises au ministère de l'Intérieur. Notre objectif étant de faire entendre nos revendications dans le cadre de la réforme du CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile) prévue initialement pour cette année. Cette rencontre a permis d'insister sur la disparité des pratiques préfectorales

**Mariage pour Tous ?**

Suite à la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe, nous avons des raisons de nous réjouir pour les couples qui jusqu'à présent n'avaient que le choix du PACS. Pourtant, une circulaire diffusée le 29 mai 2013 est venue balayer la volonté d'égalité jusqu'alors clamée par Mme Taubira en privant 11 nationalités de ce droit. Une mobilisation inter-associative est née au début de l'été pour réclamer une décision politique forte en faveur des couples concernés. Il semble que le ministère de la Justice attende une décision de la Cour de Cassation dans le cadre d'une procédure pour un couple franco-marocain marié récemment pour résoudre la problématique des accords bilatéraux à l'origine de cette restriction.



Enfin les Amoureux au Ban Public sont signataires cette année d'un appel pour le droit de vote des étrangers ([www.droitdevote2014.org](http://www.droitdevote2014.org)) et de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle ([www.o-c-u.org/fr](http://www.o-c-u.org/fr)) lancée par Emmaüs international, France Libertés et le Mouvement Utopia. Le 30 Novembre, les Amoureux participent à la « [Marche contre le racisme](#) et pour l'égalité ».

### Les Amoureux dans les médias



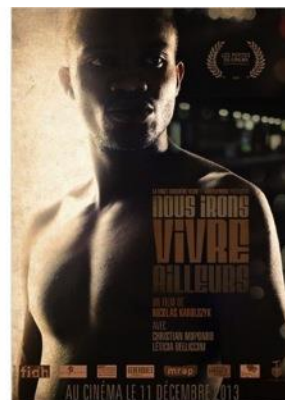
Parmi nos nombreuses apparitions médiatiques à noter un bel article sur l'accueil fait aux couples mixtes en préfecture et sur notre mouvement a été publié sur le site Rue89 en novembre. Vous pouvez le retrouver à cette adresse :

[www.rue89.com/2013/11/07/couples-mixtes-guichet-prefecture-bah-bon-courage-247072](http://www.rue89.com/2013/11/07/couples-mixtes-guichet-prefecture-bah-bon-courage-247072)

### Le soutien à la sortie d'un film

Les Amoureux au Ban Public sont également partenaires du film « Nous irons vivre ailleurs » (<http://vimeo.com/45509512>) sorti en salles le 11 décembre 2013, qui retrace le parcours d'un migrant depuis le Congo jusqu'en France.

Plusieurs débats en présence de membres des Amoureux au ban public se sont tenus lors de projection dans les salles parisiennes. La diffusion du film devrait se poursuivre en province dans les prochains mois.



## 5. LES PROJETS . . . . .

### Base de données de jurisprudences

Une base de données de jurisprudences devrait être mise en ligne très prochainement. Elle permettra aux bénévoles, aux juristes et aux avocats d'accéder aux jurisprudences relatives aux couples franco-étranger grâce à une classification intuitive et une interface de recherche très efficace.

### Recueil de lettres

Le projet de recueil de témoignage sous forme de lettre a beaucoup avancé ces derniers mois... Le corpus de lettres est finalisé grâce aux auteurs inspirés qui ont participé. Le mouvement a pu voter pour un titre et c'est « Haut les cœurs » qui a fait l'unanimité ! Le manuscrit, même s'il demande encore quelques retouches, a été transmis à des éditeurs : nous attendons leurs réponses et espérons une parution en 2014 !

### Partenariat Européen

C'est dans l'optique d'échanger avec d'autres associations traitant des problématiques similaires aux nôtres, que les Amoureux au ban public se rendent à Vienne (en Autriche) pour une conférence européenne sur ce thème au mois de novembre 2013. A l'avenir, nous tenterons notamment de présenter ces associations sur notre site. D'ores et déjà, une page présente l'Asfamix, association espagnole !



## 6. L'ÉQUIPE . . . . .

Cette année a vu l'arrivée de **Charlotte au poste de coordinatrice nationale**. En tant que seule salariée Charlotte travaille sur tous les volets nécessaires au développement de nos actions (plaidoyer, actions juridiques, animation, partenariats, communication, finances, réflexion...). L'arrivée prochaine d'un juriste salarié dans le mouvement permettra donc en 2014 de développer nos actions juridiques, notre plaidoyer notre communication et donc notre visibilité et légitimité sur les sujets que nous défendons. Elle permettra aussi à notre coordinatrice nationale de se consacrer à ses missions et de développer les volets animation, soutien aux collectifs, partenariats et communication de la coordination.



Cette année, la présence de stagiaires élèves avocates nous a permis de maintenir une gestion efficace des demandes d'aide juridique et de conseil qui nous arrivent chaque jour par mail. **Camille et Anne-Julie se sont chacune engagées sur 6 mois en 2013** et ont participé activement aux réflexions et actions que nous avons mises en place.



Actuellement la coordination recherche une ou un stagiaire pour la période janvier-juin 2014.



**Zoé nous a rejoint durant trois mois de stage** et nous a apporté son aide sur les étapes préparatoires à la mise en ligne de la base de données de jurisprudences : recherches, analyses, synthèse et classification. Son investissement pour les Amoureux a été un vrai soulagement.



Enfin **Justine nous a accompagnés cette année** en tant que volontaire en Service Civique pendant 7 mois. Si elle a suivi la diffusion du film documentaire et la vente des DVD, sa mission principale consistait à faire avancer le projet de livre de témoignage. C'est réussi puisque les premiers manuscrits ont été envoyés ! Elle a aussi participé aux permanences juridiques à Paris, comme tous les membres de l'équipe de la coordination !

*Clin d'œil : la photo de Justine ci-contre prise par Reza a été retenue pour représenter les droits des migrants pour l'exposition intitulée « Droits à l'essentiel » dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale (Novembre 2013/Paris).*